

**Déclaration pour des faits d'atteinte aux biens
(vols, cambriolage, dégradations, escroqueries...)
Auteur dont l'identité est inconnue**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>
<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr>



**Vous souhaitez signaler un contenu
illicite de l'Internet**

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>



**PLATEFORME DE PLAINTÉ EN LIGNE
POUR LES VICTIMES D'E-ESCOQUERIES
(RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS)**



**Maison de Protection des Familles
Groupement de gendarmerie
départementale de la Vienne
Caserne Sous-lieutenant COUSTANS**

**08 rue logerot
86000 POITIERS**

05 49 00 57 10

mpf.ggd86@gendarmerie.interieur.gouv.fr



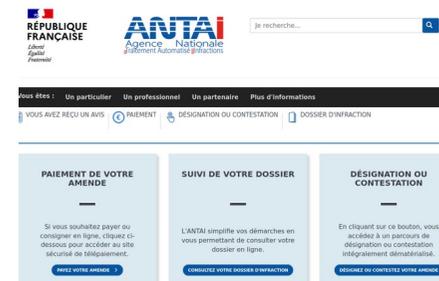
**PRÉVENTION
SENIORS**

Acquitter une amende en ligne :



<https://www.amendes.gouv.fr>

Vérifier, contester ou suivre un dossier d'amende en ligne :



<https://www.antai.gouv.fr>

N° UTILES et PLATEFORMES EN LIGNE

- 17** Police-Gendarmerie / **TCHAT** Police-Gendarmerie
- 3977** Maltraitance et adultes handicapés (gratuit - 7/7)
- 116 006** Numéro aide aux victimes (gratuit - 7/7)
- 112** Numéro APPEL URGENCE en Europe
- 114** Pour les personnes sourdes, malentendantes, muettes (APPLI)

<https://www.france-victimes.fr>

<https://parcours-victimes.fr>

<https://signal.conso.gouv.fr>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques>

<https://info.signal-arnaques.com>

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr> (conseil et prévention risques numériques)

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso> (en cas de litige : équipement ou installation non conforme)

<https://france-renov.gouv.fr> (vérifiez des labels de qualité)

LEXIQUE

Phishing ou hameçonnage : vol de données (réception message ou appel inattendu voire alarmant d'une organisation connue et d'apparence officielle qui vous demande des informations personnelles).

Chantage à la webcam : extorsion d'argent (un individu vous écrit pour vous annoncer qu'il possède des photos compromettantes sur vous).

Faux support technique : escroquerie financière (votre ordinateur est bloqué et on vous demande de rappeler un faux support technique).

Rançongiciels : extorsion d'argent (vous ne pouvez pas accéder à vos fichiers et on vous demande une rançon).

Spam électronique ou téléphonique : extorsion d'argent (réception mail, messages ou appels à caractère publicitaire, commercial ou malveillant).

Piratage de compte : vol de données (vous constatez une activité anormale ou inquiétante sur vos comptes ou applications).

Les virus informatiques : vol de données (vous constatez un ralentissement ou un blocage anormal de votre ordinateur, des messages ou des fenêtres d'erreur s'affichent sans raison apparente).

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

C'est une **prise en charge** par l'État de vos frais de justice (avocat, huissier, ...).

Vous pouvez bénéficier de cette aide si vous avez de **faibles ressources**. L'aide peut couvrir la totalité de vos frais de justice ou une partie.

Vous pouvez la demander avant ou après le début de votre procédure en justice. La demande doit se faire auprès de la juridiction chargée de votre affaire. Vous devez remplir le formulaire **CERFA** disponible sur les site **service-public.fr** avec sa notice explicative et fournir des pièces justificatives.

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

UFC-que choisir de la Vienne (0987763991) et AIDC 86 (0549016161)

VOL A L'ARRACHÉ

Évitez les lieux isolés et sombres.

Ne transportez pas de grosses sommes d'argent ou des bijoux trop voyants.

Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé.

En cas d'agression, ne résistez pas pour ne pas être blessé.

Criez pour attirer l'attention des autres passants.

Tentez de mémoriser des détails sur l'agresseur.

Contactez au plus tôt la gendarmerie ou la police pour déposer plainte.

DÉMARCHAGE - DOMICILE -

(arnaques fréquentes : devis et factures non conformes ou incompréhensibles, crédits cachés, label de qualité mensonger...)

Demandez une carte professionnelle.

Laissez les intéressés au portillon ou sur le pas de la porte. S'ils sont entrés, accompagnez-les dans leur déplacement.

Ne signez aucun document, ne versez pas d'argent, ni chèque antidaté. **Ne laissez pas** vos coordonnées téléphoniques.

Prenez le temps de la réflexion, demandez un devis pour comparer.

S'ils deviennent insistants ou menaçants, composez le 17.

Les services publics et administrations n'effectuent jamais de démarchage.

DÉMARCHAGE - TÉLÉPHONE

Numéro inconnu dans votre répertoire, ne décrochez pas. Ne rappelez jamais les numéros laissés sur répondeur.

Pensez à BLOCTEL et transférez les SMS et numéros inconnus au 33700 (gratuit). Signaler les numéros surtaxés (<https://surmafacture.fr>)

ESCROQUERIE INTERNET - ARNAQUE

But : extorquer de l'argent, vol d'informations, usurpation d'identité (**SPAM – PHISHING – CHANTAGE WEBCAM – RANÇONGIELS**)

Ne répondez pas et n'ouvrez pas les mails douteux, ne cliquez pas sur les liens reçus, ne paniquez pas et conservez les preuves. Vérifiez les fautes d'orthographe et l'adresse du site qui s'affiche.

Méfiez-vous des gains trop facile, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à la compassion.

Achetez sur des sites de confiance : <https://+petitcadenas> et clés

Si vous recevez un mail douteux (SPAM, PHISHING), signalez le : <https://www.signal-spam.fr> ou <https://phishing-initiative.fr>

- Info-escroquerie : 0805805817

Tester la fiabilité d'un site : <https://franceverif.fr/> ou

<https://www.scamdoc.com>

VOL CARTE BANCAIRE - MAGASINS -

Gardez votre sac à main près de vous et fermé, jamais dans votre caddie.

Lors du paiement, cachez bien le clavier ou utilisez le sans contact.

Évitez de vous laisser distraire par une personne inconnue.

Ne pas répéter votre code pendant que vous le tapez, ni le mettre sur un post-it.

Vérifiez que vous n'êtes pas suivi lorsque vous retournez à votre voiture.

- DISTRIBUTEUR -

Ne vous laissez pas distraire par les personnes derrière vous et méfiez-vous de celles qui vous proposent leur aide et surtout ne donnez pas votre code.

Faites vous accompagner par un ami ou un parent.

Vérifiez la présence d'un dispositif ajouté si votre carte est avalée, ensuite faites opposition auprès de votre banque.

CAMBRIOLAGE (ABSENT)

Avisez vos voisins – gardiens.

Faites relever votre courrier ou le faire suivre.

Crérez l'illusion d'une présence au domicile (ouverture des volets automatisée ou par les voisins – descente des poubelles).

Transférez vos appels (pas d'infos sur les réseaux, ni sur les répondeurs).

Entretenez le jardin avant de partir (tondre la pelouse).

Pensez à répertorier et photographier tous vos objets de valeur (multimédia, bijoux...)

Signalez votre absence à la gendarmerie (OTV).



CAMBRIOLAGE (PRÉSENT)

Évitez les clés sous paillason, pots de fleurs, boîte aux lettres.

Fermez à clé, même lorsque vous êtes à l'intérieur.

Période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes.

Ne pas laissez traîner des outils, ni échelle dans le jardin.

En se couchant ne pas laisser les clés, sac à main à proximité porte d'entrée.

Si vous êtes dans le jardin, fermez la porte d'entrée et les fenêtres.

Signalez les comportements suspects (voitures qui n'ont pas l'habitude de passer, personnes qui regardent au-dessus des murs ou qui surveillent la rue...) au référent de quartier (s'il existe : commune adhérente au dispositif participation citoyenne) ou à la gendarmerie.